L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 1er AOUT 1891.

PETITES ANNONCES.

F. S. AUDUNEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et composées depuis 25c. le mille. 18 mars—1 an

DEMANDES.

ON demande.—Un cocher-conducteur qui désire travailler pour un petit salaire. S'adresser au No 1077 rue St Charles.
1er août—1f

ON demande.—Un jeune garçon bien recommandé, parlant le français et l'anglais, pour travailler dans un magasin.
Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adresser P. O Lock Box No 111, City.
3 juil—3f

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

W. G. Trenchi vs Mme M. A. Field et son mari Spencer Field.

PREMIERE COUR DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No 19,172.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour susdite, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, le SAMEDI, vingt-neuvième jour d'août 1891, à midi, à l'entrée principale de la Cour susdite, dans cette ville, les biens immeubles ci-dessous décrits, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec le tout et séparément les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans la Première Division de la Nouvelle-Orléans, connue comme Propriété Barturel dans l'Ile No Un A, borné par les rues Pauline, Front-Canal et Gravier, désigné par le No 7 du dit lot sur un plan dressé par ..... le 21 mai 1860 et déposé aux archives de W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, lequel lot mesure vingt pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-huit pieds et huit pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRERNTELL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
25 juil—29 28—août 1

J. Alexander vs succession de T. P. Lochere.—No 12,619.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, le SAMEDI, vingt-neuvième jour d'août 1891, à midi, à l'entrée principale de la Cour susdite, dans cette ville, les biens immeubles ci-dessous décrits, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec le tout et séparément les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans la Première Division de la Ville de la Nouvelle-Orléans, connue comme Propriété Barturel dans l'Ile No Un A, borné par les rues Pauline, Front-Canal et Gravier, désigné par le No 7 du dit lot sur un plan dressé par ..... le 21 mai 1860 et déposé aux archives de W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, lequel lot mesure vingt pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-huit pieds et huit pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. A. LUMINAIS,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 juil—21 24—août 1

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Nineven Payne, femme divorcée de Warren Payne

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 82,506.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
31 juil—31—août 5 9

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de Pascal Lapeyre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,911.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pascal Lapeyre, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 juil—29—4 7 août

Succession de Thomas Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,901—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul Lapeyre, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 juil—29—4 7 août

Succession de Mme Camille Mire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,886.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave A. Breaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
25 juil—25 29—2 août

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,270—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
25 juil—25 29—2 août

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 JUILLET.—CLASSE No 279
Tirage de 4 heures P. M.

Nos.	Nos.	Nos.	Nos.	Nos.	Nos.	Nos.	Nos.	Nos.	Nos.
37	23	13	25	17	65	45	74	56	54	73

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, en font un public et juste suffisamment dans le but de rendre service à la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 31 juillet 1891, 4 heures P. M.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans notre bureau.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconduite comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire sans égal.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Le Plus Grand et le Plus Libéral Parti de Propriétaires Fonciers qui ait jamais été donné au public.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les billets de lots, lesquels ne sont les Tributaires aient reconnu Nos Billets comme Imitations d'Etat. Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes celles ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucunes.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie ou opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et ne juger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de les encaisser.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT:
$300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,...	100,000
1 Lot de	50,000,.....	50,000
1 Lot de	25,000,.....	25,000
2 Lots de	10,000,.....	20,000
5 Lots de	5,000,.....	25,000
25 Lots de	1,000,.....	25,000
50 Lots de	500,.....	25,000
100 Lots de	300,.....	30,000
200 Lots de	200,.....	40,000
500 Lots de	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit.....	$50,000
100 Lots de	$300, ...	30,000
100 Lots de	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit.....	$99,900
999 Lots de	$100, ...	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 35 fractions de billets de $1 pour $30.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ FRACTIONES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous paierons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Avis.

N'lle Orléans, le 1er juillet 1891.

Sachant depuis mon enfance que mon nom de famille était Du Montier, et le public persistant à vouloir à toute force m'appeler Dumontier, que mon grand père s'appelait Félix Barthazar Renaud, sans qu'on sache qui est ce dernier, que mon arrière grand père signe F. H. Du Montier, généralement appelé F. H. Renaud. Je donne avis à tous ceux que cela intéressera, que, dorénavant, je reprends mon véritable nom.
F. H. DU MONTIER,
26juil—4 Dim No 456 rue N. Claiborne.

Louisiana Electric Light Co.—Nouvelle Orléans, 10 juillet 1891.—Avis est donné que, conformément à la charte de cette Cie, et aux lois de l'Etat, une assemblée générale des actionnaires de la dite compagnie aura lieu au bureau de cette dernière, rue de l'Union, le MARDI 11me jour du mois d'août 1891, à midi, pour voter sur un amendement de l'article 3 de la charte, augmentant et confirmant les pouvoirs de la compagnie.
F. S. NEUSTADTL,
Secrétaire et Trésorier.
12 juil—12 21 28—août 4 11

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Sur lesquels on fait fondre d'une seule pièce, sans soudure, le cadre en fer fondu d'une seule pièce ou système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont rétablissement un volume et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations à domicile aux prix réduits.

Avis aux contribuables.

J'ai l'honneur d'annoncer que je suis prêt à payer intégralement avec mes travaux de novembre, les taxes courantes et arriérées. Correspondance sollicitée.
F. D. CHARBONNET,
122 rue Gravier, coin Camp.
17 juil—1m dim jeu

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,534.—Division A.—Albert Bagur vs ses Créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Albert Bagur soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Antoine Dorlocourt, notaire en son bureau, No 18 rue Orléans, en cette ville, le JEUDI, 13e jour de septembre 1891 dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1891.
Signé: W. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—27 au 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,535.—Division A.—Albert Bagur vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire, Edward Bonnet, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant T. C. Wells, notaire, en son bureau, No 18 rue Orléans, dans la Ville susdite, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1891.
Signé: W. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15juil—3 au 17 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,431—Division C.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Adolph Keitel soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. W. Morgan Gerley, notaire public, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le VENDREDI, 28me jour d'août 1891 dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic, voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1891.
(Signé) W. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
26 juil—29 31 août 4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,424.—Division C.—Albert Bagur vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison commerciale de H. Kern & Son, composée de Henry Kern et Louis Kern, soit convoquée et tenue pardevant Abel Dreyfous, Esq., notaire à son bureau, No 29 rue du Palmier, en cette ville, le MARDI, 11me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires relativement à leur offre pour un règlement sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que John C. Wickliffe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., siégeant à la place de l'Hon. N. H. Righor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—27 au 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,536.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave A. Breaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
24 juil—24 29—2 août

AVIS DE SUCCESSION.

Nous soussignés Banques et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. LANAUX, Pres't, State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres't, N. O Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres't, Union Nat. Bank

Signé: Grenouillet

Sur la Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, nous soussigné par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la Faubourg Marigny, faisant partie du terrain No 134 sur le plan officiel du faubourg, dans le carré limité par les rues Roman, anciennement l'Esplanade, Dauphine, anciennement Crozat, Ursulines et Derbigny, mesurant trente-huit pieds, mesure anglaise, rue Roman, sur cent vingt quatre pieds de profondeur de façade rue Esplanade avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison de deux étages, numéro 1127 rue Roman, et une maison d'un étage, numéro 1129 rue Roman, avec toutes les appartenances et dépendances de la dite propriété.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—29—juil—6 13 20 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,946.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave A. Breaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
24 juil—24 29—2 août

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une épicerie et du comptoir non expiré du bail.

Albert Bagur vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,529.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux portes de la Bourse des Encanteurs, No 18 rue Orléans, dans la Ville susdite, le MARDI, 4 août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Au local situé nord-ouest des rues St-Antoine et Bon-Enfants—

1° Un lot de épiceries de choix et pour fêt taille, vins, liqueurs, etc., d'après un inventaire.
2° Le terme non expiré du bail du dit local, à raison de 25 par mois payable mensuellement et expirant le 30 juin 1892, etc., d'après les conditions du bail, dont une copie est enregistrée dans ce bureau pour inspection.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 2 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Barnstein et al. Meyer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 9,790.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St Louis, désigné par le No 27 sur un plan dressé par Edouard Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de face sur la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles et inégales, numéro 23; soixante six sur la ligne opposée près de la rue St-Louis; de la ligne opposée près de la rue St-Louis; de la ligne ouvrant angle droit avec la dite rue St-Louis, cent quatre pieds quatre pouces et demi; de la ligne ouvrant avec la seconde profondeur de soixante quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes de ligne de profondeur; et vingt pieds sept pouces et demi en arrière sur la ligne à l'arrière, ensemble avec 280 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant, une somme suffisante à payer les privilèges et frais de l'adjudication, soit $1,350 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er août 1882. Le montant du solde à rester sur la première hypothèque de $6,200 de contribution sur les dites actions du capital avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque dix actions libérées. Le montant du solde à rester sur la balance des actions du capital avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque dix actions non libérées, à partir de la date des demandes des demandes ayant été faites le dernier jour de chaque mois, et payable à raison de 10 pour cent mensuellement jusqu'à ce que le tout soit liquidé inclusivement, et les frais du procès et de la vente à moi que les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.
Et procéderont en outre assumer le reste de la dite hypothèque sur le sus dit lieu non dûe encore mais sujet à être payé avant la date de l'échéance de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $1,700 et acquérir pour assumant toutes les obligations de la dite hypothèque et de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses Lois, et le reste comptant et y en a dû prix d'adjudication.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael Marquardt vs Wm J. Woodruff

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,810.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la Faubourg Marigny, faisant partie du terrain No 134 sur le plan officiel du faubourg, dans le carré limité par les rues Roman, anciennement l'Esplanade, Dauphine, anciennement Crozat, Ursulines et Derbigny, mesurant trente-huit pieds, mesure anglaise, rue Roman, sur cent vingt quatre pieds de profondeur de façade rue Esplanade avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison de deux étages numéro 1127 rue Roman, et une maison d'un étage numéro 1129 rue Roman, avec toutes les appartenances et dépendances de la dite propriété.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30juin—29 juil—6 13 20 27

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Simonne et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Bruxelles et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orangé et Richard.
31 Henderson et Robert.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Frout.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Claiborne.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Bayou.
131 Poydras et Frerst.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Dorbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St. Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Treméet Esplanade.
232 Rempart et Esplanade.
234 Treméet Urselines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parish.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis
616 Reynès et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Dauphine, entre Constance & Laurel.—Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 24,642.

PARONORATO & STUART.—C. D. STUART, Encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, daté le 21 juillet 1891, il sera vendu, la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme le No 5, de l'Ilet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel et mesurant 20 pieds 9 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 111 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 2 lignes de large le séparant du lot No 4, et 20 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, au pied américain.
Conditions—L'acquéreur fournira un bon payable à demande (12) mois avec sécurité hypothécaire et valable, portant intérêt huit pour cent de la date pour le montant d'adjudication. L'acte de vente passé aux frais de l'acquéreur.
22juil—22 23 30—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Bienville et Miro dans l'Ilet borné par les rues Galvez et Gayoso.

Victor Hecht vs François P. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,410.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St Louis, désigné par le No 27 sur un plan dressé par Edouard Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de face sur la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles et inégales, numéro 23; soixante six sur la ligne opposée près de la rue St-Louis; de la ligne ouvrant angle droit avec la dite rue St-Louis, cent quatre pieds quatre pouces et demi; de la ligne ouvrant avec la seconde profondeur de soixante quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes de ligne de profondeur; et vingt pieds sept pouces et demi en arrière sur la ligne à l'arrière, ensemble avec 280 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant, une somme suffisante à payer les privilèges et frais de l'adjudication, soit $1,350 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er août 1882. Le montant du solde à rester sur la première hypothèque de $6,200 de contribution sur les dites actions du capital avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque dix actions libérées. Le montant du solde à rester sur la balance des actions du capital avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque dix actions non libérées, à partir de la date des demandes des demandes ayant été faites le dernier jour de chaque mois, et payable à raison de 10 pour cent mensuellement jusqu'à ce que le tout soit liquidé inclusivement, et les frais du procès et de la vente à moi que les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.
Et procéderont en outre assumer le reste de la dite hypothèque sur le sus dit lieu non dûe encore mais sujet à être payé avant la date de l'échéance de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $1,700 et acquérir pour assumant toutes les obligations de la dite hypothèque et de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses Lois, et le reste comptant et y en a dû prix d'adjudication.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Hoe.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes y en dépendant ou qui, en quelque sorte, lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet original No 28, numéro 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rochelaye. Le dit lot est désigné par le No 6, sur un plan de subdivision par ..... et mesure trente quatre pieds par 4. Des Armes, dûment voyer de la ville, daté le 1 avril 1891, et annexé pour référence au No 17 au contrat ci-après, et présentement N. H. Trist, notaire en cette ville, daté le 15 juin 1885 et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—août 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Troisième District.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, nous soussigné par l'Honorable